

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 5 & 6 JUIN 2019



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie (jeudi), BILLET Serge (jeudi), BOUGEARD Alain (jeudi), BOUTRON Christian, BURDY Max, CARRE Charlotte (jeudi), CHUKER Perrine, COLMONT Bernard, DEROUET Michel, FENEAU Pascal, FILIPPI Laurence, GIFFARD Jacques, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry, LABELLE Dominique, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline, MOREL Patrick, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RENAULT Philippe, RICHARD Hervé (mercredi), ROBIN-LEROY Francis, STRUGALA Carole, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s :

Pour l'USEP : BOURDIER Pascale, BONNENFANT Renaud, LACROIX Michel, MEUNIER Madeleine, RAMIREZ Annie.

Pour l'UFOLEP : MANUEL Henriette, ROIG-ROLLIN Michèle.

Pour la Ligue : BELLAOUI Nadia, BRULAND Guy, GUIEU Jean-Marc.

VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 19 AVRIL 2019

Le PV du CD du 19 avril 2019 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

USEP

3, rue Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

MINISTERE DES SPORTS

La ministre des sports opère actuellement une tentative d'apaisement dans le conflit sur la question des CTS.

Un projet de circulaire est en cours de réflexion. Il comporte la réforme territoriale, la fin des DRJSCS et la mise en place des DIRECCTE. Plusieurs missions exercées par la DDCS seraient confiées à la DASEN, notamment la dimension « Sport pour tous » avec le transfert des personnels en conséquence. Les CREPS conserveront leur mission haut niveau.

CPSF

Le vice-président Pédagogie et Recherche effectue un retour sur le premier séminaire du CPSF auquel il a représenté l'USEP : un axe de travail sur le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap a été présenté. Le CPSF compte sur l'USEP pour approfondir la réflexion et les actions sur ce sujet, notamment en milieu scolaire.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

L'appel à projet « cours le matin, sport l'après-midi » a été élaboré avec précipitation et sans concertation. L'USEP nationale tentera de prendre contact avec l'AMF pour échanger sur cette question ainsi que sur les cités éducatives.

La signature du projet de convention MEN-USEP-Ligue est imminente. Elle interviendra certainement lors du congrès des enfants de l'USEP puisque le cabinet du ministre a annoncé sa présence. Un courrier aux Recteurs accompagnera la diffusion de la convention.

La réflexion en cours sur les délégués de secteur a été présentée au ministère. Le projet est jugé intéressant mais le ministère pourra difficilement engager autant de ressources humaines que nécessaire dans ce dispositif.

Afin de faciliter le passage des militants à la classe exceptionnelle, il est nécessaire d'intégrer les responsabilités USEP à l'arrêté fixant les règles d'accès à la classe exceptionnelle.

Le ministère de l'éducation nationale et ses organes déconcentrés peuvent délivrer des ordres de missions sans frais à leurs salariés. Cependant, les missions USEP n'entrent pas dans les missions de l'enseignant : il n'en est fait mention dans aucun texte réglementaire sur les obligations de service et missions des enseignants.

Le secrétaire général revient sur la rencontre avec la cheffe du bureau de la réglementation à la DGESCO : plusieurs points de divergence apparaissent sur la lecture et l'interprétation des textes.

COMMISSARIAT GENERAL A L'EGALITE DES TERRITOIRES

Les comités concernés par le déploiement expérimental des cités éducatives seront invités à investir ce dispositif afin de bénéficier des financements disponibles et notamment pour mettre en place un licence à tarif préférentiel et des délégués de secteur.

RETOUR DU CONGRES

Les membres du comité directeur expriment leurs observations sur le congrès national. Les retours sont positifs notamment sur le plan organisationnel avec l'alternance entre les temps d'atelier et de plénière.

Le format de la table ronde sur la maternelle n'était cependant pas adapté à la contrainte temporelle pour mettre en valeur l'ensemble des intervenants. Les retours grâce à l'outil Beekast ont permis de bonnes interactions avec les participants.

Les conditions matérielles de la réunion du comité directeur et de la rencontre des présidents de région n'ont pas respecté le cahier des charges d'organisation de l'assemblée générale.

Le temps consacré à la consultation nationale lors de l'assemblée générale a été l'occasion de relancer un débat qui aurait dû être fait dans les comités en amont.

Bien qu'occasionnant un coût, les modalités de vote électronique sont jugées facilitantes pour la bonne tenue de l'ordre du jour et de l'ensemble des travaux.

Dans la prolongation de la célébration des 80 ans de notre fédération, un GT « mémoire de l'USEP », pourrait être mis en place afin de revisiter et revaloriser le document « mémoires de militant ». Un autre format pourrait être proposé ainsi qu'un recentrage des contenus sur l'USEP. Le secrétaire général rencontrera Jean Saint Martin afin d'avancer sur les objectifs de ce GT et l'implication éventuelle de ses étudiants dans les travaux à mener.

CONGRES DES ENFANTS

Le vice-président en charge de la Vie Sportive – Vie Associative présente le déroulé du congrès des enfants arrêté le 4 juin par le comité de pilotage. Il propose aux élus une première répartition des tâches d'animation des ateliers du congrès. Cette répartition sera finalisée le lendemain.

L'e-mag de l'éducation Vousnousils qui appartient au groupe CASDEN viendra faire un reportage vidéo lors de la journée du 22 juin. Ce reportage sera ensuite diffusé sur leur site.

PARIS 2024

AG DU CNOSF - 28 MAI

La directrice nationale de l'UNSS a été élue au conseil d'administration du CNOSF. La présidente présente le plan d'action du CNOSF qui comprend la carte passerelle (de l'association d'USEP à la séance de découverte du club) et les « Jeux des jeunes » (action de sensibilisation à la culture olympique pour les cycles 3 et détection pour les cycles 4). Une GT sur la carte passerelle est piloté par la présidente de l'USEP.

LABEL « TERRES DE JEUX »

L'USEP nationale a complété le questionnaire pour être lauréate de ce label.

GENERATION 2024

On observe un rééquilibrage du nombre d'écoles labellisées entre le 1^{er} et le 2nd degré pour (750 000 élèves concernés en tout). Le Délégué Ministériel aux JOP a effectué un rappel sur la nécessité de la présence des présidents de CRUSEP dans les comités de pilotage académique.

La question de la labellisation des écoles ne disposant pas encore d'une association USEP a été traitée au dernier comité de pilotage : il est nécessaire de rester ferme sur cette condition mais un délai de quelques mois peut être octroyé pour permettre la création de l'association avec l'accompagnement du comité départemental USEP.

Dans le cadre du dispositif Génération 2024, des conventions doivent être mises en place avec les clubs mais l'école ne possède pas de statut juridique le permettant. En revanche, le statut de l'association d'école USEP le permet. Une convention-type est proposée et les élus du comité directeur sont invités à faire leurs observations.

USEPIADES

Le projet d'opération nationale accompagnant le mouvement jusqu'aux JOP 2024 pourrait s'appuyer sur les 3 temps forts institutionnels de l'année : JNSS, SOP, JO. Cette opération organisée de 2020 à 2024 pourrait s'appuyer sur une fiche débat associatif sur les valeurs de l'olympisme. Un temps de réflexion sera organisé au prochain RPD.

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

SE-UNSA

Un module de présentation de l'USEP à intégrer dans les stages syndicaux du Se-UNSA avec la co-intervention du délégué USEP a été finalisée.

ANCP

La présidente est intervenue au congrès de l'ANCP. Le travail sur un texte commun relatif à l'organisation d'une rencontre sportive est à reprendre. La convention ANCP-USEP datant de 2007, une nouvelle convention pourrait être formalisée.

AGEEM

La nouvelle convention avec l'AGEEM est présentée au comité directeur. Elle prévoit notamment une meilleure coordination des actions des deux associations avec un alignement du lancement de l'opération « à l'USEP, la maternelle entre en JEU ! » avec la Quinzaine de l'école maternelle. Cette convention sera signée le 3 juillet prochain à l'occasion du congrès annuel de l'AGEEM.

VIE STATUTAIRE

SUITES DE L'AG DE PAU

La CNVS remettra en forme le règlement intérieur suite aux décisions prises lors de l'AG.

Concernant le 4^{ème} point voté sur le périmètre de l'association, l'accompagnement de la mise en conformité des comités avec le principe « d'une école = une association » devra être opérationnalisé. La CNVS aura pour mission de faire la proposition d'un dispositif d'accompagnement au comité directeur.

Concernant le statut de la licence adulte, une négociation est à organiser avec la Ligue de l'enseignement et l'APAC. Une réflexion doit être organisée autour de la mise en œuvre de la licence adulte accompagnateur. La présidente, le secrétaire général, la trésorière, Philippe Renault et le directeur national sont mandatés pour engager ce travail.

CALENDRIER STATUTAIRE 2019-2020

La proposition de calendrier statutaire est modifiée puis validée par le comité directeur.

RASSEMBLEMENT DES PRESIDENTS/DELEGUES

	Jeudi			Vendredi			Samedi
Matin	Bureau	Accueil des nouveaux délégués		Accueil des nouveaux délégués	Responsables régionaux de la formation	Rencontre des présidents de CRUSEP	RPD
A-M			Responsables régionaux de la formation	RPD			

Plusieurs points pourraient être traités durant le RPD :

- Label G2024
- Carte passerelle
- Cités éducatives
- Usépiades 2024
- Périmètre de l'association et tarif licence
- Modèle économique
- Présentation du classeur EDD sous forme d'atelier
- Présentation USEP'Athlon
- Gestion des rencontres sur Webaffiligue
- Signature convention FF Tir à l'arc
- Table ronde « congrès des enfants »

SUIVI DES COMITES

08 : la situation financière est à clarifier avec la ligue 08..

17 : le centre fédéral ne souhaite plus prendre en charge le salaire du délégué USEP-UFOLEP. La FOL17 doit désormais trouver le moyen de financer ce poste.

18 : un recrutement temporaire a été effectué pour pallier au congé de maternité de l'actuelle déléguée USEP-UFOLEP.

21 : une demande d'information sur la situation financière de la Ligue 21 a été fait au centre fédéral par le CD USEP21.

34 : une tentative de programmation de rencontre entre les différentes parties a été faite à l'occasion du congrès de la Ligue à Marseille.

40 : une demande d'aide à l'IA pour la mise à disposition d'une enseignante durant le congé de maternité de la déléguée a été effectué. L'USEP nationale a exprimé son soutien à cette demande auprès de l'IA qui ne ferme pas la porte à cette demande « dans la mesure du possible ».

67 : un accompagnement politique est nécessaire, il prendra la forme de la rencontre du comité directeur 67 avec la présidente et le directeur national.

68 : un accompagnement politique est nécessaire, il prendra la forme de la rencontre du comité directeur 68 avec la présidente et le directeur national.

80 : Le solde de la CPO 2018 n'a pas été perçu par le CD USEP. L'avenant financier entre la Ligue 80 et le fédéral venant d'être signé, la situation devrait entrer dans l'ordre prochainement.

86 : l'agent de développement sportif prendra la fonction de délégué en septembre. Il sera salarié par l'USEP et non par la FOL.

95 : un rendez-vous à venir est programmé entre le président du CD USEP, le secrétaire général et le directeur national.

AEFE : le nouveau directeur a reçu une délégation de l'USEP nationale pour faire un point sur les difficultés liées à la mise en œuvre du protocole d'accord signé en 2018. Les services de l'AEFE doivent revenir vers l'USEP avec des éléments de réponse.

VIE SPORTIVE – VIE ASSOCIATIVE

Le vice-président rappelle la programmation des opérations nationales, des opérations partenariales et actions partenariales pour l'année 2019-2020. Il propose ensuite la répartition d'une enveloppe de dotation forfaitaire d'un montant de 15 350€ entre les régions et les DOM COM pour l'aide aux actions partenariales qui ne peuvent être financées par les contrats de développement. Cette proposition est validée par le comité directeur.

ÉTAPE PHARE DU P'TIT TOUR

L' élu en charge du P'tit tour relate l'étape nationale organisée le 5 juin dans le Loir-et-Cher : malgré la météo exécrable, une organisation remarquable avec une forte mobilisation et notamment la participation active de la DASEN du 41 pour accompagner les élèves ainsi qu'une classe d'élèves polonais.

FF TENNIS

Suite à la rencontre avec l'USEP, la FFT a pris contact avec le MENJ qui a reçu avec enthousiasme le projet expérimenté dans le 78 et le 95. Il s'agit d'un projet d'animation des cours de récréation qui permettra aux écoles de bénéficier d'un kit de matériel pour mettre en place des jeux autonomes tennistiques durant le temps des récréations. A plus long terme, une formation partenariale pourrait être conçue avec la FFT.

FF GYMNASTIQUE

La FFG a réaffirmé le souhait d'un partenariat qui débouche sur la mise en place de rencontres « gymnastique ». Un nouveau projet commun pourrait prendre la forme d'une pratique de routine corporelle sous une forme de flashmob à créer.

FF GOLF

Une rencontre récente a eu lieu pour poursuivre le travail sur la convention bipartite.

FF BASKET

Une rencontre est prévue fin juin pour effectuer un retour sur l'expérimentation défi récréé basket organisée dans le 28. Le document pédagogique « Je joue, j'arbitre, je participe à l'école » est en cours de finalisation.

FF VOILE

La prochaine Mini Transat servira de support à l'opération organisée avec la FFVoile. Les inscriptions seront ouvertes le 2 septembre pour un départ le 22 à La Rochelle. Une journée de communication sera organisée avant le départ avec l'invitation de classes usépiennes et vraisemblablement une signature de convention départementale. L'USEP nationale financera à hauteur de 1500€ le déplacement de 4 classes usépiennes du département.

CIAA

Plusieurs commissions ont été organisées et notamment la commission « École de natation française » qui peut intéresser plus particulièrement l'USEP, l'objet étant de formaliser un test unique et interministériel de savoir-nager.

Une demande d'harmonisation de la cotisation des fédérations à 2800€ a été faite. Le comité directeur souhaite maintenir sa contribution à 1000€.

FORMATION ET RESSOURCES

DISPOSITIF FEDERAL DE FORMATION

Quelques modifications ont été apportées au dispositif fédéral de formation. Le secrétaire national présente les différents éléments qui vont évoluer.

FORMATIONS PARTENARIALES

Un temps de concertation a été organisé avec 3 fédérations partenaires (athlétisme, triathlon et handball). Les 3 plaquettes sont présentées au comité directeur et seront envoyées aux fédérations partenaires pour validation définitive avant communication au réseau. Une enveloppe globale de 15000€ accompagnera les régions qui mettront en place des formations de ce type.

FORMATION DES ELUS

Une première ébauche de diaporama organisé sur le modèle d'une carte mentale est présentée par le secrétaire national. Chaque dossier donnera accès à des documents-ressources. Les élus du comité directeur émettent des propositions pour faire évoluer ce document.

FORMATION CONTINUE DE FORMATEURS

Ce stage sera organisé du 18 au 20 octobre 2019 au CISP Kellermann. La composition de l'équipe de formateurs et la plaquette du stage sont présentées. Des représentants de la FF Échecs seront associés à des temps de formation.

PLAN NATIONAL DE FORMATION

Le PNF 2019-2020 est présenté au comité directeur.

COMMUNICATION

En avant-première, le magazine Bleu Horizon qui passera sur France Ô le 9 juin à 19h10 est diffusé aux membres du comité directeur. Une bande-annonce, un best of et le magazine de 26 minutes seront mis à disposition du réseau dès le 10 juin.

PARTENARIAT FRANCE TV

L'accompagnement de la mise en place de la plate-forme France TV Education se poursuit.

SPORT EN FRANCE

Le CNOSF a dénoncé son partenariat avec France TV puis a lancé sa propre chaîne de télévision « Sport en France ». L'USEP a d'ores et déjà proposé deux contenus : « L'USEP, c'est quoi ? » et le magazine Bleu Horizon.

FINANCES

AUDITS

Deux audits sont en cours. La Cours des Comptes a transmis le rapport provisoire et confidentiel. L'USEP y a apporté des observations et une délégation sera reçue le 14 juin. Un audit flash commandé par le ministère des sports est en cours de mise en place, une vingtaine de fédérations sont concernées.

PLAN COMPTABLE

Des évolutions ont été apportées au plan comptable, les comités seront accompagnés par la commission nationale des finances pour intégrer progressivement ces nouveautés. L'ampleur du chantier et notamment l'obligation relative à la valorisation du bénévolat à partir de 2020 fait que cela pourrait être une préoccupation de la prochaine mandature.

SITUATION FINANCIERE DES COMITES

Conformément aux dispositions de l'article L.131-11 du Code du sport : « les fédérations agréées peuvent confier à leurs organes nationaux, régionaux ou départementaux une partie de leurs attributions. Elles contrôlent l'exécution de cette mission et ont notamment accès aux documents

relatifs à la gestion et à la comptabilité de ces organes ». A ce titre, les comités départementaux et régionaux ont l'obligation d'adresser chaque année leurs comptes annuels via la plateforme « Innovance » soit en important directement les balances comptables issues des logiciels de comptabilité ou soit en la saisissant.

Les comités qui n'ont pas saisi leurs comptes annuels sur Innovance vont recevoir une relance et une proposition d'accompagnement par la direction nationale. Il est important de rappeler que les comités qui n'auront pas déposé leurs comptes ne répondront pas à l'exigence de complétude des dossiers nécessaire à l'attribution des aides de la part territoriale de l'ex CNDS. Pour cette première année de mise en œuvre, l'USEP nationale acceptera en cas de difficulté que les comptes annuels soient transmis sans passer par Innovance.

L'analyse de la situation financière des comités laisse apparaître que 14 sont dans une situation difficile et 17 dans une situation à surveiller. Un retour sera fait à ces comités avec des propositions d'accompagnement de la commission nationale des finances.

SUIVI FINANCIER

La trésorière fait le point financier sur les différentes lignes budgétaires à ce stade de l'année. L'état des effectifs indique que certains comités n'ont pas encore saisi l'ensemble des licences sur webaffiligue.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

PART TERRITORIALE DU CNDS

Comme l'ANS s'y était engagée et compte tenu du fait que l'USEP a souhaité faire partie des fédérations préfiguratrices, la somme à répartir reste identique à l'année précédente : 934 800€. La trésorière adjointe rappelle la constitution de la commission ex CNDS/ANS et indique que, pour une meilleure information des membres, les suppléants seront également invités à l'ensemble des réunions. Elle présente ensuite l'échéancier du dispositif.

Comme annoncé en assemblée générale, l'USEP nationale s'engage à assurer une certaine continuité dans les dotations afin de ne pas perturber l'équilibre économique des comités pour cette première année.

Le traitement de ces dossiers engendre un surplus de travail qui pourra difficilement être absorbé par la direction nationale en l'état. Le comité directeur vote à l'unanimité la proposition de recrutement d'un personnel en CDD de 10 mois à partir de septembre 2019. Le comité directeur mandate à l'unanimité le bureau national pour valider la fiche de poste et organiser le recrutement.

OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

L'ODP propose une fiche de route pour la dernière année de mandature et notamment la réflexion sur une nouvelle forme d'évaluation du projet en ajoutant des entretiens aux enquêtes. La réflexion sur l'évaluation de l'impact social de l'USEP se poursuit ainsi que la mise en cohérence des différents indicateurs institutionnels (MENJ, MS, ANS). Plusieurs propositions seront formulées pour le bureau national d'août lors de la prochaine réunion de l'ODP en juin.